

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
30 Mars 2018**

**OBJET : Soutien à l'économie culturelle et aux artistes - Propositions d'acquisitions d'œuvres d'art.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 30 Mars 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- dans le cadre du soutien à l'économie culturelle et aux artistes de procéder à l'achat de 2 œuvres photographiques de l'artiste Jordan Manoukian, intitulées «Eveil bivouac, Les Périades » et « Course céleste »,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat de cession d'œuvres d'art correspondant, dont le projet est joint en annexe au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 21 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée**